

L'APECI et l'association PENELOP dévoilent la première API de place pour le secteur de l'assurance-vie

Initiative lancée en 2020 par l'APECI, ce travail a permis de fédérer assureurs, courtiers et fintechs afin de définir une norme de place d'API (*Application Programming Interface* ou « interface de programmation d'application »), devenue indispensable pour les opérations transactionnelles et le suivi des modifications d'allocation d'actif entre professionnels de l'assurance-vie. Cette API, conçue collectivement, a pour objectif de remplacer à terme les différentes API propriétaires.

Après quatre années de travaux sous l'égide de Valéry Maizières, l'APECI dévoile son API de place développée avec l'association PENELOP, ayant pour but de faciliter les échanges entre les acteurs du monde de l'assurance-vie. Au total, ce sont plus de 20 acteurs du marché haut de gamme de l'assurance-vie intermédiée qui ont été réunis afin de participer à 130 ateliers visant à définir et concevoir cette API de place pour les différents actes de gestion.

Une évolution de marché au bénéfice de la compétitivité et de la création de valeur

L'API de place APECI/Penelop constitue un ensemble de services couvrant **en temps réel la totalité des actes de gestion du cycle de vie du contrat d'assurance-vie**, de la souscription jusqu'au rachat final ainsi que les informations nécessaires, en termes de KYC, pour **respecter les obligations réglementaires**.

Outre son impact sur l'efficacité opérationnelle en permettant un gain de temps significatif, cette API constitue un pilier essentiel de la stratégie digitale du marché, devenant ainsi incontournable pour **assurer une interopérabilité efficace**. En effet, l'intégration de l'API APECI/Penelop offre plusieurs avantages tels qu'une gestion budgétaire optimisée, une implémentation simplifiée, et contribue à réduire l'endettement technique.

Au-delà de son rôle en tant que moyen d'échange de données standardisé, l'API de place ouvre de nouvelles perspectives aux acteurs du marché, leur permettant **de concevoir des services innovants pour répondre aux exigences réglementaires, se démarquer sur le plan commercial, rationaliser leurs ressources et renforcer leur compétitivité**.

« Avec l'API de place, les assureurs mais aussi les courtiers et les fintechs s'ouvrent à de nouvelles perspectives au bénéfice du client final, pour une meilleure accessibilité à l'information, une parfaite traçabilité et une rapidité d'exécution accrue des actes de gestion. Nous appelons tous les acteurs qui développent ou souhaitent développer de nouvelles fonctionnalités produit et services associés à l'assurance-vie à nous rejoindre pour s'informer

et favoriser la généralisation de notre API de place » conclut **Vincent Dubois, Président de l’APECI**.

La migration ou l’adoption de l’API de place **se veut simple, rapide et non invasive**. Environ 10 acteurs, parmi lesquels Swiss Life, DLPK ou Harvest, l’ont déjà testé et adopté avec succès.

« Dans un marché fortement concurrentiel, il est primordial de continuer à digitaliser les processus en faveur de la performance opérationnelle et au bénéfice du conseil délivré à forte valeur ajoutée et ce, afin d’apporter une meilleure homogénéité de services. Aujourd’hui, l’utilisation exclusive des portails des assureurs ne suffit plus à répondre aux besoins, elle doit s’accompagner inexorablement de la mise en place d’API standardisées pour l’optimisation des parcours et des processus internes. » dixit *Christophe Viénot de Vaublanc, Directeur Assureur Gestion Privée de Swiss Life*.

« L’API de place, en tant que norme de référence, facilite la communication efficace entre toutes les parties impliquées dans les projets, accélérant ainsi le démarrage et la mise en œuvre des initiatives, comme nous avons pu le constater lors de l’intégration d’un assureur utilisant cette norme pour ses parcours de souscription et d’arbitrage. Cette norme promet également de jouer un rôle essentiel dans l’accélération du time-to-market des innovations produits et services des assureurs, avec une réduction des coûts à mesure que son adoption se généralise » détaille *Jean-Philippe Robin, Directeur Commercial, HARVEST*.

A propos de l’APECI

L’APECI est un think tank né en 1995 de la volonté de dirigeants d’entreprises de distribution de produits d’investissement de partager leurs expériences. L’APECI se compose de 54 membres dont 52 sociétés toutes représentées par un dirigeant en exercice, ainsi que 2 membres d’honneur.

Sa singularité et la richesse de cette association sont de regrouper des membres à l’esprit entrepreneurial qui couvrent l’ensemble de la chaîne de distribution et de production de produits d’épargne, d’investissement, sur l’ensemble des classes d’actifs. Composée de dirigeants de réseaux, de plateformes de distribution, de compagnies d’assurance et d’assets managers (Financiers et Immobiliers), son objectif est de réfléchir à l’évolution des métiers de l’investissement au sens large, tant en termes de distribution, de conception des solutions, que de gestion des évolutions réglementaires.

A propos de l’association PENELOP

L’association Penelop a pour vocation d’assurer la pérennité de la norme éponyme. Elle vise à faciliter les échanges de données financières entre les distributeurs de produits financiers et les producteurs/dépositaires de ces produits. L’association fournit à l’ensemble de la place un cadre structuré et évolutif régissant la manière de présenter informatiquement une enveloppe financière, ses sous-jacents et ses mouvements.

Penelop accueille aujourd'hui 45 membres répartis en 3 collèges.

- Le collège des utilisateurs, qui regroupent les principales associations professionnelles CIF.
- Le collège des agrégateurs, pour les entreprises qui conçoivent et fabriquent des logiciels ou proposent des services se rapportant à l'agrégation des données.
- Le collège des producteurs, collège le plus nombreux, qui accueille les producteurs de données financières : compagnies d'assurances, sociétés de gestion, sociétés immobilières, plateforme de private equity, etc.

Ces trois collèges travaillent ensemble pour produire et mettre à disposition des ressources et de la documentation technique à l'usage des adhérents de Penelop concernant son format et ses développements.